

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 01-31/2022

Date de convocation : 27 avril 2022

Date d'affichage : 27 avril 2022

Objet : Décision modificative n°1 M14

L'an deux mil vingt-deux et le trois mai à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Sébastien CARMET - Jérôme GUILLOUD - Jérôme MALORON - Virginie TARDY - Frédéric BERNE - Pierre FERRIER - Ghislaine BARTHELON - Séverine CAPOGNA - Audrey MORGANTINI - Sébastien RUAZ - Carole MOTTUEL.

Absents, excusés : Annabelle MORILLAS - Anne-Lise TOSI

Procuration : Néant

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le budget primitif 2022,

Considérant que les travaux pour le compte de tiers prévus au budget primitif pour la somme de 166 335,54€ n'ont pas à être imputé sur le chapitre 041 en dépenses et recettes mais sur le chapitre 45 en dépenses et recettes, il est nécessaire de procéder à une modification de l'imputation comptable de ces crédits comme suit :

Dépenses		Recettes	
4581 – chap 041 Opération pour le compte d'un tiers	- 166 335,54 €	4582 – chap 041 Opération pour le compte d'un tiers	- 166 335,54 €
4581 – chap 45 Opération pour le compte d'un tiers	+ 166 335,54 €	4582– chap 45 Opération pour le compte d'un tiers	+ 166 335,54 €
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n°1 telle que présentée.

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 4 mai 2022

Le Maire

Pierre COLOMB

